TERRORISME

D'où proviennent les armes retrouvées au Sud ?

En l'espace de vingt-quatre heures, entre samedi et dimanche derniers, et en plein Grand-Sud aux frontières respectivement algéro-libyennes et celles séparant notre pays du Niger, les éléments de l'ANP, en charge de la protection de la bande frontalière du tourmenté Sud, ont récupéré une quantité d'armes qui pousse les interrogations, nées l'année dernière, plus loin encore notamment sur la provenance de ces armes.

Un arsenal du même genre que celui découvert lors de la multitude d'opérations menées par l'armée lors de la prolifique année dernière, notamment celle du mois de mars, au lendemain de l'attaque orchestrée par des dizaines d'hommes de Daesh sur la localité de Ben Guerdane, au sud-est de la Tunisie, pour tenter d'en faire une enclave sous son autorité. Quelques jours après, les éléments de l'ANP avaient, alors, réussi à déjouer une tentative d'incursion à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de la ville d'El-Oued. Trois terroristes avaient été neutralisés et surtout un arsenal impressionnant a été récupéré, constitué, entre autres, de 6 systèmes de missiles anti-aériens Stinger, une vingtaine de kalachnikovs, des lance-roquettes RPG-7, des fusils mitrailleurs RPK, des fusils à lunettes, des pistolets automatiques, des roquettes pour RPG-7, des grenades, et des ceintures explosives. Lors de cette année très prolifique pour l'ANP, en tout, ce sont près de 700 kalachnikovs sur lesquelles l'armée avait mis la main.

Malheureusement, jamais un communiqué n'est venu éclairer la lanterne des Algériens sur la provenance de cet arsenal, même si, dans l'esprit de tout le monde, la situation confuse qui règne chez nos voisins libyens est une des sources, ou la source principale, de la prolifération des armes dans toute la région entourant notre pays. L'on se rappelle qu'à la fin du mois de septembre dernier, un communiqué mis en ligne sur le site du ministère de la Défense faisait état de l'engagement d'un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'In Amenas dans une embuscade dans la région de Debdeb, près des frontières avec la Libye, à des hommes armés qui se sont engouffrés sur le territoire national à bord de trois véhicules tout-terrain. Cinq individus s'étaient répartis sur les trois véhicules et étaient en possession d'une kalachnikov, un fusil de chasse et deux paires de jumelles. Quelques heures plus tôt, dans la même journée, un premier communiqué du ministère de la Défense nationale faisait état de la découverte, toujours à Debdeb, de trois kalachnikovs, un fusil à lunettes, un fusil de chasse, un pistolet automatique, dix chargeurs et près de 500 balles de différents calibres.

Photo : DR

Un arsenal impressionnant récupéré par les éléments de l'ANP.

D'où provient tout cet armement ? Question lancinante que ne cessent de se poser des experts et observateurs de la question sécuritaire dans la région depuis la déflagration qui a déchiqueté la Libye et la précarité de la situation qui en a résulté sur les autres fronts, notamment au nord du Mali, et des incidences sur des pays limitrophes tel le nôtre qui n'en a pas encore fini avec le terrorisme «résiduel» des années 90 et les tentatives d'incursion de Daesh pour prendre la suite d'Al-Qaïda au Maghreb, en déconfiture. «Une quantité considérable d'armes a été volée durant la révolution. Il y en a des légères, comme des kalachnikovs, mais aussi des mitrailleuses lourdes, des lance-roquettes et des missiles sol-air de type SAM. Des stocks de grenades et d'explosifs, dont du Semtex, ont également disparu», confiait, il y a quatre ans au quotidien français *Libération*, William Lawrence, directeur de la région Afrique du Nord pour l'International Crisis Group, ONG spécialisée dans la résolution des conflits. Les Français qui s'interrogeaient lorsqu'ils se sont rendu compte, lors de l'intervention au Mali, que les rebelles islamistes étaient «très bien armés». Tout le monde se mit à comprendre alors que l'aventure française pour renverser Kadhafi avait, entre autres conséquences, donné naissance à un immense trafic d'armes.

Un trafic qui a vu le jour pratiquement avec le début des troubles en Libye, en mars 2011, avec la disparition, au fil des mois, des arsenaux éparpillés à travers le pays. Et comme le relevait le même journal français, la France n'est pas exempte de l'accélération de la prolifération d'armes sur le territoire libyen. Ceci, après les livraisons assurées par l'armée française durant l'été 2011 à Nefoussa, près de la frontière avec la Tunisie. «Quarante tonnes d'armement, surtout des kalachnikovs, des lance-roquettes et des explosifs, ont été parachutées par l'armée de l'air», relevait le journaliste de *Libération* qui lui-même reprenait une explication de Jean-Christophe Notin, auteur de la *Vérité sur notre guerre en Libye*. Et puis de ces armes que l'on tente d'introduire en Algérie, surtout depuis l'année dernière, elles pourraient trouver leur origine chez ces djihadistes en provenance des pays où est menée la guerre contre l'Etat islamiste en Irak et en Syrie. Des djihadistes fuyards et qui, comme le relevait le ministre de l'Intérieur tunisien, il y a quelques semaines, auraient trouvé refuge dans des pays du Sahel en attendant de tenter des incursions dans leurs pays d'origine, les pays du Maghreb.

C'est dire l'immense défi auquel doivent faire face les éléments du dispositif mis sur pied par le commandement de l'ANP aux frontières.

M. Azedine

SITUATION EN LIBYE

Lamamra appelle la communauté internationale à un «examen de conscience»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a appelé, hier à Bruxelles, la communauté internationale à un «examen de conscience» sur la situation en Libye, l'exhortant à prendre les mesures nécessaires afin de favoriser «une solution libyenne».

«La communauté internationale doit faire son examen de conscience et voir dans quelles circonstances certains membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont jeté de l'huile sur le feu au lieu de prendre des mesures d'apaisement, d'inclusion et de nature à favoriser une solution», a-t-il déclaré lors d'une conférence internationale de haut niveau sur la médiation.

Selon le chef de la diplomatie algérienne, la communauté internationale «a raté l'occasion» de faire une transition pacifique et inclusive en Libye comme l'avait préconisée l'Union africaine (UA) en 2011.

«Malheureusement, nous n'avons pas été suivis, nous avons été isolés par le processus international», a-t-il regretté. Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, les difficultés «perdurent» en raison de l'absence d'«un seul agenda pour le peuple libyen», mais également pour toute la communauté internationale.

Photo : Samir Sid

Ramtane Lamamra.

«Il faut trouver un moyen d'harmoniser toutes les approches», a-t-il préconisé, rappelant que l'action diplomatique de l'Algérie en Libye vise à «encourager une solution libyenne» à la crise.

«Nous souhaitons qu'il y ait un agenda unique des Libyens et qu'il soit soutenu par toute la communauté internationale sans qu'il y ait d'agenda concurrent ou conflictuel», a-t-il précisé à l'APS.

La facilitation de l'Algérie consiste, selon le ministre, à «consolider l'accord signé le 17 décembre 2015» et à faire en sorte que si cet accord doit être amendé, «cela se fasse de manière consensuelle».

Il a mis l'accent, à ce titre, sur la nécessité d'aller vers la «réconciliation nationale» afin que «les Libyens, ensemble, se mettent d'accord sur leur avenir, leurs institutions, leur armée nationale et leurs forces de sécurité».

M. Lamamra a estimé que les Libyens doivent pouvoir «aller vers une transition inclusive, puis vers des élections démocratiques sur la base de la nouvelle constitution, en cours d'élaboration».

Il a exhorté, dans ce contexte, la communauté internationale à «donner la priorité» à la reconstruction de l'Etat libyen qui constitue, a-t-il dit, «incontestablement» un moyen de lutter «légitimement» contre le terrorisme dans le cadre du respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

«Combattre le terrorisme par des interventions militaires en Libye ne fera qu'aggraver le problème», a-t-il prévenu.

APS

ALI-FAWZI REBAINE :

«Les élections du 4 mai reconduiront l'actuelle configuration politique»

Le président du parti Ahd 54 ne croit pas que les prochaines élections législatives chambouleront la cartographie politique nationale qui sera tout simplement reconduite au soir du 4 mai prochain.

Mohamed Kebci-Alger (Le Soir) - Ali-Fawzi Rebaïne ne se fait pas trop d'illusions quant à l'issue du scrutin législatif du printemps prochain. «Tout est fait par le pouvoir pour qu'il se pérennise à la tête du pays», affirmait-il, hier mardi, lors d'une conférence de presse.

De la nouvelle loi électorale liberticide «unique en son genre de par le monde avec son effet rétroactif», à l'instance que préside Abdelouahab Derbal, rien n'autorise, selon Rebaïne, un quelconque espoir quant à une amélioration des «mœurs électorales» du pouvoir, basées sur la triche et la fraude.

A propos de la loi électorale, pour le président de Ahd 54, ce n'est pas tant la disposition imposant aux partis la collecte d'un certain nombre de signatures d'électeurs pour chaque siège de député à pourvoir pour ceux n'ayant pu avoir 4% des suffrages exprimés lors des législatives d'il y a cinq ans, qui le dérange.

C'est plutôt son caractère rétroactif et les conditions prévalant dans cette opération de collecte qu'il relève, avec l'exigence d'une copie de la carte nationale d'identité, de celle de la carte de vote, de l'empreinte digitale de l'électeur signataire du parrainage de toute liste de candidatures, en sus de l'obligation faite aux partis et autres indépendants d'inclure dans leurs dossiers de candidature, un CD comportant la liste des électeurs signataires de leur parrainage. Des «absurdités», selon Rebaïne qui s'interrogeait également sur l'indépendance de l'instance que préside l'ancien cadre de Nahda et ex-ministre. «C'est le président d'honneur du FLN et pas celui de tous les Algériens qui l'a intronisé à la tête de cette instance et c'est la majorité sortante au Parlement de l'ex-parti unique qui a voté ladite loi électorale», s'exclamait-il, avouant que cette collecte de signatures des électeurs est la plus difficile qu'il a eu à subir, lui qui a eu à participer à tous les scrutins, notamment présidentiels durant lesquels il était astreint à cette épreuve.

Autant d'éléments aux côtés d'autres comme le sempiternel problème du vote des divers corps constitués, des bureaux de vote itinérants, «impossible à contrôler», qui font que le parti qui vient de renouveler ses instances dirigeantes à la faveur de son cinquième congrès tenu la semaine dernière, ne sera présent qu'au niveau de 28 wilayas au maximum.

M. K.